|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS** |  | **BURKINA FASO**  **……………**  **Unité-Progrès-Justice** |

**COMMUNIQUE**

La Commission Nationale des Droits Humains du Burkina Faso (CNDH) suit de près la situation liée à une troublante mortalité piscicole et bovine survenue dans la province des Balé les 4 et 5 Juillet 2021. Les faits font suite à une présumée intoxication chimique.

Elle salue les mesures immédiatement prises par les autorités locales tout en invitant les populations à leur stricte observance.

Elle exprime sa vive préoccupation quant à la suspension de la desserte en eau potable par l’Office national des eaux et assainissement (ONEA) dans son réseau d’agence de Boromo. La Commission apprécie toutefois les mesures compensatoires de distribution d’eau potable par camions-citernes qui ont été prises. Ces ravitaillements ne pouvant couvrir intégralement les besoins en eau potable de la population, elle encourage l’Office des eaux à la plus grande diligence en vue d’un rapide retour à la normale.

La CNDH tient à rappeler que le droit à l’accès à l’eau potable ainsi que le droit à un cadre de vie sain constituent des droits humains à part entière. Leur garantie au profit de tous les citoyens demeure de ce fait un impératif pour l’Etat.

La Commission demeure constamment saisie de la question dans l’attente des résultats des analyses en cours par le Laboratoire National de Santé Publique et l’Office National des Eaux et Assainissement.

Ouagadougou le 14 Juillet 2021

**Le Président**

**Kalifa Yemboado Rodrigue NAMOANO**